

# G1000

PLATE-FORME  
D'INNOVATION  
DEMOCRATIQUE

## ON RECHERCHE : MINISTRE DE LA PARTICIPATION (H/F)

---

MÉMORANDUM POUR LES NÉGOCIATEURS DU  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL



## Executive summary

Un large consensus sur la nécessité de renouveler la démocratie prévaut au sein des partis politiques dans cette campagne électorale. Au lendemain des élections du 25 mai 2014, les négociateurs du gouvernement fédéral devront faire face aux grands défis auxquels notre démocratie parlementaire est confrontée (baisse de la confiance dans les institutions démocratiques, une grande méfiance envers le système politique des partis, recours de plus en plus fréquent à un consensus par défaut, etc). Pour y remédier, nous proposons qu'un poste de ministre (ou de secrétaire d'État) à la participation citoyenne soit instauré.

Ce ministre est un homme/une femme qui jouit d'une haute réputation et s'élève au-dessus de la mêlée partisane. Au cours de la prochaine législature, il expérimentera différents processus participatifs afin d'acquérir l'expérience politique nécessaire en termes d'innovation démocratique. Le ministre consultera la société civile. Il ou elle aura une grande affinité avec cette thématique. Il devra tenir compte des développements dans le domaine du renouveau démocratique à l'étranger ainsi que leurs analyses scientifiques.

La participation des citoyens sera initialement purement consultative. Au fil des expériences, cette participation pourra avoir un impact plus grand. Les processus pourront se dérouler en ligne ou hors ligne, être réalisés à grande ou petite échelle, avec ou sans présence des politiques,.... L'essentiel est que de nouvelles formes de participation effective voient le jour.

La création d'un ministère (ou secrétariat d'État) à la participation est dans la tradition fédérale de réponses aux nouveaux défis. Après avoir imaginé des postes liés à «la simplification administrative» et «la lutte contre la fraude», le gouvernement accorderait logiquement de l'importance à cette thématique majeure : l'innovation démocratique.

Les élections de 2014 constituent une occasion en or pour faire appel au renouveau démocratique. Les partis semblent d'accord sur ce point et il existe une demande citoyenne croissante. Pour la première fois depuis longtemps, une longue période sans élection s'annonce. Si nous n'agissons pas maintenant, nous perdrons cinq années durant lesquelles l'écart entre les citoyens et la politique s'amplifiera.

## TABLE DES MATIERES

1. Où en sommes-nous aujourd'hui ? .....	4
Tout le monde le veut : consensus politique sur la question.....	4
Pourquoi le gouvernement fédéral devrait-il investir dans l'innovation démocratique ?.....	8
Que se passe-t-il déjà en Belgique ?.....	9
2. Qu'en est-il de la participation à l'étranger?.....	10
Les défis démocratiques à l'ère digitale .....	10
La démocratie délibérative comme remède .....	10
L'Irlande montre l'exemple : du droit de vote au droit de parole .....	11
3. Vers où allons-nous ? .....	12
Dix raisons pour lesquelles la Belgique a besoin d'un ministre/secrétaire d'État à la participation	12
La législature 2014-2019 .....	12
L'accord de gouvernement.....	13
4. Comment concrétiser cela?.....	14
Avec combien de personnes?.....	14
Que fait-on de l'avis des citoyens ?.....	14
Quels sujets peut-on traiter ?.....	14
Les politiques doivent-ils prendre part aux délibérations ?.....	15
Comment les participants sont-ils choisis? .....	15
Les participants sont-ils rémunérés ?.....	16
5. Et après 2019 ? .....	16

# 1. OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

---

## Tout le monde le veut : consensus politique sur la question.

À quelques semaines des élections, à un moment où les oppositions prennent forme, il est presque étonnant de constater que tous les partis politiques de notre pays semblent fortement d'accord sur le thème suivant : la nécessité d'une plus grande participation des citoyens. Que l'on soit néerlandophone ou francophone, de gauche ou de droite, progressiste ou conservateur, l'avis semble partagé<sup>1</sup>.

### N-VA

« Pour la N-VA, la démocratie vaut plus que les élections. La démocratie signifie que les citoyens participent eux-mêmes à la construction de la société. Tant le rôle du conseil communal que la participation des citoyens doivent être augmentés. Il faut donc un renforcement de la démocratie représentative, mais aussi un plaidoyer en faveur de la démocratie participative ».

Position officielle du Parti, 2014

### PS

« Des expériences conduites aux Etats-Unis et en Europe démontrent que « l'expertise » de simples citoyens, tirés au sort mais aussi formés et accompagnés, peut souvent ouvrir les débats traditionnels qui sont trop figés par les réflexes idéologiques ou par la peur de pertes électorales, et qu'elle peut parfois aider à former des compromis que les représentants élus n'osent pas suggérer. Grande leçon d'humilité pour les professionnels de la politique. De telles expériences sont désormais bien balisées, simples à mettre en œuvre et peu onéreuses. (...) Parce que le politique qui est vraiment sincère dans ses convictions démocratiques ne doit jamais craindre la parole du citoyen quand elle s'exprime dans un cadre délibératif qui respecte les arguments de chacun et cherche sincèrement à dépasser les barrières mentales. »

Paul Magnette, président du PS, La Libre et De Standaard, 19 février 2014.

« Une démocratie saine a non seulement besoin d'un parlement qui fonctionne et de représentation politique, mais aussi de formes de démocratie directe. (...) Nous, les politiciens, devons continuer à innover ».

Elio di Rupo, Premier ministre, Rapport final du G1000, 2012.

---

<sup>1</sup> Nous n'avons pas trouvé dans le discours du Vlaams Belang, de la LDD et des FDF d'éléments sur le renouvellement démocratique. Ils n'en font pas mention dans leur communication, mais ne semblent pas non plus contre.

## MR

« Aux yeux des libéraux, la démocratie n'a jamais été figée: l'idée est d'ajouter au système représentatif des mécanismes permettant d'aller chercher directement l'avis des citoyens, de promouvoir leur intervention. Le tirage au sort peut y contribuer. »

Richard Miller, directeur du Centre Jean Gol, le centre d'études du MR, Le Soir, 15 mars 2014.

« Les relations de confiance entre les citoyens et les responsables politiques ont atteint un signal d'alarme. Pour restaurer la confiance et consolider la légitimité résultant de notre système représentatif, notre région ainsi que notre pays doivent se doter d'institutions dont la structure et le fonctionnement sont clairement identifiables. (...) Le désintérêt du citoyen pour la politique est en grande partie dû au fait que ce dernier n'est amené à se prononcer qu'une fois tous les quatre, cinq ou six ans, à l'occasion des échéances électorales. Permettre aux citoyens de s'exprimer ponctuellement sur des thèmes de société, et donc d'indiquer leur volonté aux représentants de la Nation, contribuera sans aucun doute à une meilleure motivation de la population et lui donnera une plus grande conscience politique. À l'heure où l'on parle beaucoup de démocratie directe, de renforcement de la participation citoyenne au mécanisme de décision politique, le moment est venu d'aller plus loin dans cette particularité d'une démocratie qu'est la consultation directe du citoyen sur des sujets qui le concernent. »

Programme électoral officiel 2014.

## CD&V

« Le CD&V veut soutenir la participation. Les gens doivent être étroitement associés à la prise de décision et au fonctionnement du gouvernement. Un débat régulier et un espace de discussion mèneront à une politique à large base. »

Position officielle du Parti, texte final du Congrès Innesto, Novembre 2013.

« Aujourd'hui, l'homme occidental est autonome, très instruit, émancipé et plus libre que jamais. (...) Comment allons-nous traiter au mieux avec lui? Nous ne pouvons en aucun cas jeter le bébé avec l'eau du bain. L'autonomisation et les nouveaux médias sont en eux-mêmes une évolution positive. Nous devons juste apprendre à mieux composer avec. (...) Accorder une place importante à l'autonomisation civilisée, c'est un défi que les politiciens et les médias se doivent de relever. »

Marianne Thyssen, Députée européenne, De Standaard, 12 janvier 2012.

« Essayons d'expérimenter autour de grands thèmes. Le fait d'impliquer des citoyens dans les discussions, autour de la formulation de solutions, autour des problèmes où les partis sont aveugles et pas assez ouverts. La démocratie est, en effet, très délicate. Elle peut se détruire démocratiquement. C'est ce que nous avons vécu en Allemagne avant la guerre. »

L'ancien Premier ministre Jean-Luc Dehaene, De Zevende Dag, 6 octobre 2013.

## Open VLD

« Si au VLD, nous voulions déjà donner la parole au citoyen dans les années nonante, aujourd'hui, vous pouvez vraiment aller plus loin et dire : l'engagement ne revient pas seulement à dire oui ou non, il consiste également en la recherche de solutions et de réponses. Pendant ce temps, vous devez simplement combiner les connaissances et l'expertise des gens. Je crois fermement que les personnes quelle que soit leur expérience - policier, ingénieur, infirmière – peuvent rechercher ensemble des solutions. Dans la mesure où ils ont tous un point de vue différent, vous obtiendrez de meilleures réponses. »

Gwendolyn Rutten, Présidente de l'Open VLD, Reyers, 22 octobre 2013 .

« Nous allons parler de la participation. (...) Pour cette raison, nous voulons, par analogie aux initiatives prises dans des villes comme Courtrai et Anvers, Malines et dans certains districts, mettre en place des expériences de budget participatif. Cela signifie que les citoyens aident à décider où l'argent des contribuables est dépensé. (...) Une participation réelle nécessite une bonne organisation et un équilibre pour une prise de décision efficace. Une participation apparente, un ensemble non transparent de consultations non démocratiques et de procédures sans fin sont des obstacles et font sombrer la société dans l'indécision. »

Avant-projet de Programme du Congrès, 12-13 Avril 2014.

## SP.A

« Les élections sont une forme importante de participation et de contrôle démocratique; le suivi par des individus engagés, groupes de pression, associations et médias en sont une autre. Les deux doivent se compléter mutuellement. C'est la tâche du gouvernement démocratique de faire usage de ces nouvelles possibilités de participation. Les personnes qui participent assurent la légitimité, l'information, des décisions bien réfléchies et un gain de temps. »

Programme électoral officiel 2014

## cdH

« La participation des citoyens est essentielle dans une démocratie moderne, car elle leur permet de s'impliquer dans le maintien et l'amélioration de leur cadre de vie. Elle est le meilleur moyen d'endiguer tout mouvement de rejet des institutions et améliore la qualité des politiques menées. »

Programme électoral officiel 2014.

« Dans un contexte de désenchantement et de défiance vis-à-vis du politique et des institutions démocratiques, recréer la confiance, susciter l'adhésion sont des préalables sans lesquels nulle réforme de fond ne sera possible, à tout le moins durablement. (...) La participation plus grande des citoyens peut prendre une forme plus novatrice. Je prône la création d'une commission parlementaire permanente chargée d'examiner et de se positionner vis-à-vis des recommandations citoyennes, fruit de panels citoyens tirés au sort, sur base volontaire. Ces panels seraient créés par le parlement ou par le gouvernement selon les besoins, afin d'associer les citoyens à une réflexion de

fond sur des sujets de société ou nécessitant une large adhésion populaire. Des expérimentations de ce type se multiplient dans le monde, et donnent des résultats globalement positifs. »

Hamza Fassi-Fihri, président du Parlement francophone bruxellois, Le Soir, 21 janvier 2014 .

« L'idée des panels citoyens est une bonne idée pour mieux impliquer l'ensemble des citoyens. »

Benoît Lutgen, président du cdH, RTL, Controverse, 30 mars 2014.

## **Ecolo**

« Le développement de la participation, par l'ouverture de l'espace public au plus grand nombre, apparaît essentiel dans la reconquête du système démocratique par les citoyennes et les citoyens. Offrir à chacun la possibilité de participer pleinement à la décision politique revient à prendre au sérieux l'idéal démocratique. Les critères d'une discussion « raisonnable » ne peuvent jamais être tranchés à l'avance : tout le monde peut donc y apporter ses propres ingrédients. Cette volonté repose également sur une conviction plus large : si l'extension du processus de délibération en amont de la décision augmente la légitimité de la décision, cette légitimité accrue est également de nature à renforcer la qualité et l'efficacité des politiques publiques. (...) Pour Ecolo, il est donc nécessaire de compléter la démocratie représentative, reposant sur la désignation de mandataires élus, par des mécanismes de participation de la population, via lesquels elle peut s'approprier le processus de décision. »

Programme électoral officiel 2014.

## **Groen**

« La démocratie purement représentative s'essouffle. C'est un héritage de la société hiérarchique verticale qui ne correspond plus à la société en réseau horizontal que nous connaissons aujourd'hui. L'idée que l'électeur donne sa voix au politicien de son choix pour toute une législature est désuète. Aujourd'hui, les citoyens veulent être constamment impliqués dans la prise des décisions. Ils ont une opinion, veulent participer au débat et être pris au sérieux dans ce débat. Et à juste titre, nous devons passer à une démocratie interactive avec un processus de planification ouvert, où l'expertise collective est pleinement appréciée et utilisée. »

Wouter Van Besien, Président de Groen, Beter. Hoe groene verandering een groot verschil maakt (2014)

«La démocratie est en perpétuelle évolution: notre démocratie n'est jamais atteinte et demande à s'adapter aux changements de contextes. (...) La démocratie est plus que colorier une case tous les quatre, cinq ou six ans. La démocratie est un processus permanent. C'est pourquoi Groen souhaite que la démocratie représentative soit enrichie avec toute une série de nouvelles formes de participation. Pas à la place de, mais en complément ou en renforcement de la démocratie représentative. (...) »

Programme électoral officiel 2014



## PP

« Le Parti Populaire entend remettre les citoyens du pays au centre du jeu politique en leur donnant pleinement la parole à travers l'instauration du référendum sur des sujets essentiels. (...) Les études démontrent que les dépenses publiques sont largement inférieures là où les citoyens sont consultés. »

Programme électoral officiel 2014.

## PvdA+ / PTB

« Nous prônons une démocratie plus directe, plus dynamique, plus axée sur la participation. (...) Il faut une interaction constante entre les gens, les voisins, les travailleurs dans les entreprises et les responsables politiques. Nous voulons une plus grande participation des citoyens. »

Programme électoral officiel 2014.

L'histoire d'un pays voit parfois, si ce n'est que très rarement, l'émergence d'un consensus au sein de la plupart des différents partis. C'est le cas ici et c'est donc une occasion à saisir.

## Pourquoi le gouvernement fédéral devrait-il investir dans l'innovation démocratique ?

Ce n'est pas un hasard si tous les partis politiques plaident aujourd'hui pour une plus grande participation des citoyens. Celui qui connaît les chiffres sait qu'il y a du pain sur la planche :

- Lors des élections locales de 2012, 15% des électeurs n'ont pas voté. En chiffres absolus, cela représente plus d'un million de citoyens : l'absentéisme n'a jamais été aussi élevé, malgré notre obligation de vote.
- En Belgique, seulement 5% des électeurs sont membres d'un parti politique, ce qui équivaut à une réduction de moitié en trente ans. Il n'y en a jamais si peu. De plus, la plupart d'entre eux ne sont même pas des membres actifs.
- 67 % de la population belge voient les partis politiques comme corrompus ou extrêmement corrompus (Transparency International, 2013). Cela fait des partis l'institution la plus discréditée dans le pays. Qu'est-ce que cela signifie pour la santé de notre démocratie si les partis politiques, à savoir les principaux acteurs de notre régime politique, sont considérés comme les institutions les plus corrompues de la société?

Pourtant, de nombreux politiques sont réticents à accorder aux citoyens plus de participation car l'expérience déjà vécue dans ce domaine semble négative. Pour certains, la participation est liée aux citoyens en colère qui contestent leurs décisions devant le Conseil d'État, formulent des objections et allongent la prise de décision. « Peut-être qu'il y a trop de démocratie » entendons-nous parfois.

Mais devrions-nous en être surpris? Si les citoyens ne sont pas impliqués dès le début, ils réagissent par la suite. Si la participation est limitée à la formulation d'une objection, la frustration augmente naturellement des deux côtés.



Le fait d'impliquer les citoyens à un stade précoce du processus décisionnel engendre de la bonne volonté. Cela augmente l'efficacité de l'action publique. C'est pourquoi il y a un intérêt croissant pour associer les citoyens de façon plus précoce à la formulation des politiques publiques.

Selon nous, un gouvernement qui à un stade préliminaire du processus décisionnel ose aller vers le citoyen avec une feuille blanche n'est pas incompetent, mais, montre au contraire de la volonté et sa confiance dans le citoyen.

## Que se passe-t-il déjà en Belgique ?

En termes de participation des citoyens, notre pays n'en est pas à son premier coup d'essai. Depuis quelques années, il existe différentes initiatives locales – que cela soit dans les trois Régions ou dans les communes – ayant pour objectif d'impliquer les citoyens. On constate d'ailleurs au sein de plus en plus de communes l'apparition d'un échevin de la participation.

Mais ce phénomène n'est pas uniquement local : outre les communes, les partis nationaux et les instances gouvernementales recherchent la participation des citoyens. Ci-dessous, vous trouverez une liste non exhaustive de processus fraîchement clôturés, en cours ou à venir:

1. Le budget participatif dans le district d'Anvers (N-VA en Open VLD)
2. Le budget participatif de la ville de Mons (PS et MR)
3. Le budget participatif du CPAS de la ville de Charleroi
4. Les mécanismes de contrat de quartier à Bruxelles
5. Le G360 à Genk, après la fermeture de Ford (CD&V en sp.a)
6. Le M34 sur le programme du parti (Open VLD)
7. Le G100 sur l'enseignement (Groen)
8. Le K35 in Kortrijk (e.a. Open VLD), de G100 à Kuurne (CD&V),...
9. Le processus participatif autour de la Stratégie wallonne de Développement Durable (SWDD, Région wallonne)
10. Le DG100 de la Communauté germanophone (planifié)
11. Le 'G20.000' du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE)
12. 'leders stem telt' du Samenlevingsopbouw avec 5000 défavorisés.

Ces dernières années, la Belgique s'est enrichie en termes de participation citoyenne.

- La Fondation Roi Baudoin est un acteur international très apprécié pour ce qui est de la gouvernance.
- La Fondation pour les Générations futures est déjà impliquée depuis 15 ans dans des processus participatifs.
- Le G1000 a porté à la connaissance du grand public le concept de démocratie délibérative.
- Des organisations telles que De Wakkere Burger, Kwadraet, Socius, Netwerk Participatie, Eidos en Sociumi ont beaucoup d'expériences en termes de participation citoyenne.
- Des recherches de pointe sur la démocratie délibérative sont menées dans diverses universités.
- Des entreprises belges telles que Synthetron, CogniStreamer en Instavi.be développent de nouveaux logiciels de consultation démocratique.

## 2. QU'EN EST-IL DE LA PARTICIPATION À L'ÉTRANGER ?

La crise de la démocratie n'est pas seulement limitée à la Belgique. Tous les pays occidentaux sont confrontés à une forte baisse de confiance envers le système des partis politiques. *Democracy in Europe can no longer be taken for granted* était le sombre titre d'une grande étude récente du think tank britannique Demos. Tous doivent s'adapter aux avancées mondiales en termes de technologie.

### Les défis démocratiques à l'ère digitale

L'émergence des réseaux sociaux a considérablement bouleversé nos sociétés et le rapport à la politique. Alors que le citoyen des années 2000 suivait les informations de minute en minute grâce à la radio, la TV ou Internet, il peut désormais suivre les informations à la seconde près. Mais surtout, aujourd'hui, il peut créer lui-même l'actualité et mobiliser ses réseaux pour la diffuser.

Cette nouvelle donnée peut contribuer au meilleur, (comme le renversement de régimes autoritaires à l'image du « printemps arabe »), mais pas uniquement. En effet, nous sommes entrés de plain-pied dans l'ère de l'instantané. Le travail de l'homme politique en devient encore plus compliqué : il est constamment confronté à une évaluation de la part des citoyens. Toutefois, même si la distance entre le citoyen et l'homme politique s'est transformée, le système politique n'a, lui, pas évolué, plaçant l'élu et le citoyen dans des sphères toujours distinctes qui n'ont plus forcément raison d'être.

### La démocratie délibérative comme remède

Les années nonante ont vu la naissance de la démocratie délibérative ou démocratie consultative. Celle-ci s'insère dans cette volonté de dépasser l'opposition «gouvernants-gouvernés». L'émergence de ce paradigme est à mettre en parallèle avec ce qui a été perçu comme une crise généralisée de la démocratie représentative occidentale.

Cette crise est liée au déclin de la participation politique, observable à travers l'augmentation de l'abstention électorale, la chute de l'adhésion partisane, mais aussi au travers du faible taux de confiance que portent les citoyens aux institutions politiques traditionnelles. Ces différents éléments ne sont que des indices d'une démocratie qui ne fonctionne pas de façon optimale. Cette « apathie » citoyenne est un problème majeur des démocraties puisqu'elle débouche sur des problèmes de légitimité, à partir du moment où ceux qui décident ne représentent plus qu'une certaine proportion de l'électorat. Mais ce constat est-il définitif ? En d'autres termes, les citoyens n'ont-ils rien à dire ?

Une alternative régulièrement mise en avant est le recours plus fréquent à des referendums. Mais cette forme de démocratie, si elle donne directement la parole aux citoyens, ne leur permet pas de construire leur parole et surtout de l'échanger. La démocratie délibérative offre alors un complément utile tant à la démocratie représentative élective qu'à la démocratie dite directe. Réunir des citoyens tirés au sort, leur permettre de s'informer auprès des experts et des acteurs de terrain – politiques ou non – pour délibérer recèlent une double vertu : permettre aux citoyens de se forger leur propre opinion sur des thèmes parfois très complexes et, au travers ce processus délibératif, participer à la construction du vivre ensemble.

Les exemples connus de démocratie délibérative au niveau national sont:

- British Columbia (Canada): Citizens' Assembly on Electoral Reform, 2004
- Ontario (Canada): Citizens' Assembly on Electoral Reform 2006-2007
- Pays-Bas: Burgerforum Kiesstelsel 2006
- Islande: Grondwetgevende assemblee 2012
- Irlande: Convention on the Constitution 2013-2014

## L'Irlande montre l'exemple : du droit de vote au droit de parole

Des différentes initiatives délibératives menées ces dernières années, la Convention constitutionnelle irlandaise (CCI) sort du lot. Cette CCI est une assemblée populaire composée de cent personnes : 66 citoyens « ordinaires » tirés au sort et représentatifs de la diversité de la société irlandaise, 33 femmes et hommes politiques nommés par les partis politiques et 1 président « indépendant », nommé par le gouvernement.

La CCI a eu pour mission d'amender la Constitution qui était considérée comme n'étant plus adaptée à la société irlandaise actuelle. Par exemple, la Constitution irlandaise encourage les femmes à ne se consacrer qu'aux travaux domestiques et punit le blasphème.

Huit thèmes ont été sélectionnés par le gouvernement (il s'agissait en fait des thèmes pour lesquels il n'était pas parvenu à trouver un compromis). Un weekend par mois a été consacré à chaque thème. Ces thèmes allaient de l'abaissement de l'âge du droit de vote à la suppression de la répression du blasphème, en passant par le mariage homosexuel. Les discussions par rapport à ce dernier sujet ont d'ailleurs été particulièrement illustratives de l'intérêt de recourir à la délibération. Alors que la classe politique française se déchirait sur le mariage pour tous et que des manifestations extrêmement violentes voyaient le jour sur l'ensemble du territoire, les Irlandais, eux, à quelques centaines de kilomètres de là, ont décidé après avoir entendu de nombreux points de vue sur cette thématique et surtout des heures de débat qu'il devait être possible pour les couples homosexuels de pouvoir se marier.

À la suite de cette année de délibération intense qui vient de s'achever, le gouvernement irlandais a décidé de mettre en place une série de referendums sur les recommandations formulées par la CCI. L'ensemble des observateurs a applaudi l'initiative pour la qualité des délibérations et surtout, pour avoir mélangé citoyens « ordinaires » et hommes politiques dans un but d'enrichissement mutuel du débat.

Les leçons les plus importantes tirées de l'exemple irlandais sont les suivantes :

- Les citoyens tirés au sort sont désireux et capables de délibérer ensemble sur les grands défis sociétaux ;
- le dialogue entre les citoyens tirés au sort et les politiciens renforce la confiance et le respect mutuel ;
- le mélange de citoyens tirés au sort et élus augmente l'efficacité de la prise de décision et prépare une meilleure mise en œuvre de celle-ci ;
- un gouvernement qui facilite la participation citoyenne ne perd pas en pouvoir, mais gagne en respect et efficacité ;

## 3. VERS OÙ ALLONS-NOUS ?

---

### Dix raisons pour lesquelles la Belgique a besoin d'un ministre/secrétaire d'État à la participation

1. Les évolutions technologiques de l'information et de la communication facilitent la participation des citoyens.
2. La démocratisation de l'éducation donne le meilleur taux de formation que la Belgique n'ait jamais connu.
3. Ce réservoir de connaissance et d'énergie est rarement mobilisé : la démocratie en Belgique est encore essentiellement conçue comme le fait de colorier une petite case tous les quatre ans.
4. La confiance dans les partis politiques est historiquement très basse, le militantisme s'érode, l'abstention électorale est constante malgré le vote obligatoire.
5. Ce dernier siècle, la Belgique s'est concentrée sur les réformes de l'État, mais pas sur la réforme de la démocratie. Une mise à jour est maintenant urgente.
6. Notre système démocratique n'a pas changé depuis 1830 : on a étendu le droit de vote (démocratisation quantitative), mais la capacité de prendre la parole (démocratisation qualitative) reste trop limitée.
7. Les grands défis contemporains demandent une nouvelle alliance entre les citoyens et le gouvernement. La suspicion mutuelle qui prévaut aujourd'hui doit se transformer en co-création. C'est bénéfique pour la légitimité et pour une meilleure confiance mutuelle entre gouvernants et gouvernés.
8. Le gouvernement fédéral a l'habitude de répondre avec imagination aux nouveaux besoins. C'est pourquoi au cours des dernières années on a créé des postes spécifiques pour l'informatisation, l'environnement, la simplification administrative et la lutte contre la fraude. La volonté d'institutionnaliser le poste d'un ministre / secrétaire d'État à l'innovation démocratique est à ancrer dans ce cadre-là.
9. La Belgique est à l'avant-garde européenne au niveau de la consultation participative : les pouvoirs locaux, la société civile, les entreprises, les fondations et les universités ont accumulé beaucoup de compétences dans ce domaine.
10. Si le gouvernement fédéral prend les devants en termes de renouveau démocratique, la Belgique serait le premier pays de l'UE avec un ministre secrétaire / État à la participation.

### La législature 2014-2019

Dans cette société de l'information et de la communication, il est inconcevable que la citoyenneté politique continue de se matérialiser dans le seul fait de se rendre aux urnes tous les quatre, cinq ou six ans. Le gouvernement fédéral devrait pendant la législature 2014-2019 entamer un sérieux travail de renouveau démocratique. La future coalition devrait institutionnaliser la fonction de ministre/ secrétaire d'État à la participation avec des fonds de fonctionnement adéquats. Les dirigeants politiques, qui font unanimement appel dans leur discours à plus de participation citoyenne, donneraient ainsi un signal fort : ils lieraient l'action à la parole. Ils montreraient qu'il faut prendre au sérieux l'idéal du renouveau démocratique. Ils montreraient un intérêt pour la voix du citoyen même en dehors des élections.

Opter pour la participation citoyenne signifie que le gouvernement fédéral entame la recherche de procédures qui permettent à chacun d'avoir son mot à dire et prennent part aux débats sur l'avenir de notre société. Il va sans dire que l'investissement dans la réforme démocratique au niveau fédéral est aussi nécessaire aux niveaux régional, communautaire, provincial et communal. Inversement l'expertise déjà accumulée à ces niveaux inférieurs peut être mobilisée pour renforcer l'action au niveau fédéral.

## L'accord de gouvernement

Les négociateurs du gouvernement qui créeront ce nouveau poste gouvernemental devraient s'occuper des questions suivantes.

### 1. Où doit-on placer ce département ?

Le renouveau démocratique concerne, tout comme la lutte contre la fraude ou la simplification administrative, de nombreux ministères. Si le gouvernement veut mettre en place un secrétaire d'Etat, celui-ci devrait dès lors être adossé au ministère de l'Intérieur (qui est déjà responsable de l'organisation des élections) ou au premier ministre. S'ils optent pour un ministre, cette question ne se pose pas.

### 2. Quel est le profil idéal pour ce poste ?

Le ministre ou secrétaire d'État à la participation (h/f) est un pilote crédible qui agit comme un meneur d'équipe constructif entre les différents départements, la population civile, la communauté scientifique et la société civile organisée. Il ou elle a évidemment une grande affinité avec la question et doit tenir compte des développements dans le domaine du renouveau démocratique dans les pays étrangers ainsi que de leurs analyses scientifiques. Il/elle est reconnu(e) pour son intégrité morale.

### 3. Quel est son travail ?

L'accord de coalition définit la description de fonctions du nouveau poste de gouvernement et les attentes de l'action qu'il doit mener. Le ministre ou le secrétaire d'État à la participation devra continuer à étudier les formes de délibération une fois nommé. Entre 2014 et 2019, divers processus participatifs doivent être lancés. Il peut s'agir de grands moments nationaux de participation citoyenne avec des centaines de participants, mais aussi de panels plus ciblés avec quelques dizaines de citoyens. Il / elle doit acquérir de l'expérience politique en ce qui concerne la participation et par la suite, instaurer des balises pour l'innovation démocratique à long terme.

## 4. COMMENT CONCRÉTISER CELA?

---

### Avec combien de personnes?

La démocratie délibérative peut prendre plusieurs formes. Le futur ministre (ou secrétaire d'État) à la participation peut expérimenter différentes formes de délibération publique, en fonction de l'objectif:

- Panel citoyen: 12-48 participants, trois week-ends
- Sommet Citoyen: 200-1000 participants assis à des tables de 10, pour 1 ou 2 jours
- Session Brainstorming : 1000-10000 participants en ligne simultanément pendant 1 heure
- Combinaison de ce qui précède

Les processus peuvent se dérouler en ligne et/ou hors ligne. En effet, ces deux modes de fonctionnement ont des propriétés différentes. Les processus hors ligne ne tiennent pas compte du potentiel de mobilisation d'Internet. A l'inverse, organiser seulement des délibérations virtuelles fait l'impasse sur l'importance de l'interaction en face-à-face et oublie les citoyens qui ne sont pas sur la toile. Une combinaison des deux est donc selon nous recommandée.

### Que fait-on de l'avis des citoyens ?

Le gouvernement peut organiser la participation pour :

- simplement informer le citoyen
- demander un avis citoyen sans engagement
- demander un avis citoyen qui sera ensuite transmis au Parlement
- demander un avis citoyen qui sera ensuite soumis à référendum
- demander un avis citoyen qui sera contraignant

La législature 2014-2019 est une phase pilote et il est donc essentiel de ne pas susciter de faux espoir. Le gouvernement devrait veiller à ne pas se montrer trop ambitieux dans la mise en place des premiers dispositifs. Il faudra du temps pour modifier la nature du système. Ce n'est qu'une fois que les acteurs seront familiers avec ce genre de processus qu'on pourra leur donner plus de pouvoir. Mais peu importe la formule choisie, le gouvernement doit toujours communiquer très clairement à l'avance sur l'objectif du processus participatif. Cela évite les malentendus embarrassants.

### Quels sujets peut-on traiter ?

La démocratie délibérative peut fournir un complément utile à la démocratie représentative traditionnelle, en particulier quand il s'agit de :

- questions à long terme : le climat , l'énergie , la mobilité , les migrations ...
- questions morales : l'euthanasie, la reconnaissance des religions, la libération anticipée des prisonniers ...

- sujets qui ne sont pas résolus dans le gouvernement : les droits de vote des mineurs, l'adaptation de la loi électorale ...
- thématiques transversales : le burnout , le suicide , la santé ...

Le gouvernement peut également déterminer l'ordre du jour en consultation avec les citoyens.

## Les politiques doivent-ils prendre part aux délibérations ?

La démocratie délibérative peut prendre place uniquement entre les citoyens mais pas seulement, les politiques peuvent également y prendre part comme ce fut le cas en Irlande. Cette association permet un plus grand respect des citoyens, une meilleure légitimité des propos et plus d'impact sur les politiques publiques. L'alliance équilibrée de simples citoyens avec des élus est donc bénéfique.

## Comment les participants sont-ils choisis?

Il existe grosso modo deux façons de composer un panel :

- Engagement volontaire des citoyens (auto sélection)
- Invitation des citoyens par les autorités

A première vue, il y a beaucoup d'avantages à opter pour l'auto sélection: les participants sont alors tous intéressés et motivés et le processus est moins onéreux. Le gouvernement lance par exemple un appel à la consultation des citoyens de 200 participants, environ 4000 personnes répondent et le gouvernement peut alors sélectionner des participants dans ces groupes pour constituer divers groupes.

Attrayant, mais perfide. Travailler avec l'auto sélection des participants comporte un énorme biais: une surreprésentation des personnes plus âgées, possédant un haut niveau d'étude, souvent hommes blancs de la classe moyenne. Cette méthode revient à se priver des arguments qui seraient énoncés par d'autres groupes de la population, ce qui affaiblit la richesse du processus. De plus, cela irait à l'encontre de la politique d'égalité des chances du gouvernement. L'auto sélection est à la démocratie délibérative ce que le suffrage censitaire était à la démocratie représentative : un avantage injuste pour l'élite.

Dans une société de la connaissance et de la communication, chaque citoyen a le droit de participer et ce droit doit être réparti équitablement. En d'autres termes, chaque citoyen devrait avoir une chance égale de participer au processus. La meilleure façon d'obtenir une égalité des chances politiques est d'utiliser le tirage au sort, ce qui est d'ailleurs le cas actuellement pour l'organisation des jurys d'assises.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement doit mettre sur pied des panels citoyens en y développant une diversité maximale, assurant le principe d'inclusion pour un respect du droit à l'égalité des chances politiques.



## Les participants sont-ils rémunérés ?

Pour assurer la plus grande diversité possible, le gouvernement fédéral devrait fournir aux participants une rémunération correcte. Pas de bonus, mais une juste rémunération qui couvre et honore les efforts afin de mettre en place un rapport sain à la démocratie participative.

## 5. ET APRÈS 2019 ?

---

Les maux de la démocratie ne peuvent être soulagés avec une seule dose de vitamines. Le développement d'innovation démocratique pacifique est un processus de plusieurs années. Si la législature 2014-2019 est un moment crucial et idéal pour entamer des processus participatifs, la période après 2019 devra ancrer durablement cette expérience dans notre régime politique. La démocratie n'est jamais atteinte. La quête de l'innovation doit sans cesse être relancée et approfondie, même après 2019.

Après deux siècles de régime représentatif classique, les citoyens et les élus doivent joindre leurs efforts pour rendre possible l'indispensable *research and development* de notre modèle démocratique.

Le 25 mai 2014, le citoyen donne son vote, mais il maintient sa voix. La bataille pour une plus grande participation des citoyens peut être considérée comme la continuité de la lutte pour le suffrage universel. Après le droit de vote, il faut que les citoyens aient maintenant le droit à la parole. Autrement dit, la démocratisation progressive de nos processus de décisions collectives.

Une chose est certaine: nous rencontrons **une occasion historique**, une fenêtre d'opportunité qui ne se produit pas souvent:

- les partis semblent d'accord sur l'objectif
- les citoyens le demandent
- la démocratie y aspire

De plus, après le 25 mai, nous vivons pour la première fois depuis plusieurs années une longue période sans élections. Si nous n'agissons pas maintenant, la méfiance structurelle va encore croître durant cinq ans. C'est maintenant ou jamais. Donnez une chance à la participation !

**Ce mémorandum a été rédigé par le G1000.**

**Texte:** David Van Reybrouck, Jonathan Moskovic, Cato Léonard

**Redaction:** Didier Caluwaerts, Miriana Frattarola, Aline Goethals, Vincent Jacquet, François Xavier Lefebvre, Min Reuchamps, Peter Vermeersch

**Traduction:** Vincent Jacquet, Fatma Girretz, Violette Kepenne, Véronique Jacquet, Louise Michaux, Jonathan Moskovic, Emmy Deschuttere

Le G1000 est une plateforme indépendante pour l'innovation démocratique, adoptée par la Fondation pour les Générations Futures.

[www.g1000.org](http://www.g1000.org)